

A_2026_151
ARRETE
portant AVANCEMENT D'ECHELON A DUREE UNIQUE
de Mme Céline CROIZARD
Adjoint administratif territorial
Temps complet 35H00 hebdomadaires

Le Maire de AUSSAC-VADALLE

Vu le code général de la fonction publique, et notamment les articles L.522-1 à L.522-7, et L.522-10 à L.522-14,

Vu le Décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié avec effet du 01/01/2007 portant statut particulier du cadre d'emplois des Adjointes administratives territoriales,

Vu le Décret n° 2016-604 du 12 mai 2016 modifié avec effet du 01/01/2017 fixant l'échelle indiciaire applicable à ce grade,

Vu le Décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 modifié avec effet du 01/01/2017 fixant la durée de carrière applicable à ce grade,

Considérant que Mme CROIZARD Céline remplit les conditions d'ancienneté pour bénéficier d'un Avancement d'échelon à durée unique

ARRETE

ARTICLE 1: La situation de Mme Céline CROIZARD, née le 13/07/1981, est établie comme suit :

Situation actuelle	Situation nouvelle
A compter du 09/02/2023	A compter du 09/02/2026
Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial
7ème échelon	8ème échelon
Indice Brut : 381	Indice Brut : 387
Indice Majoré: 351	Indice Majoré :373
NBI de 0 points	NBI de 0 points
	Soit un reliquat de 0 jour

ARTICLE 2: Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :
transmis au président du centre de gestion,
transmis au comptable de la collectivité,
notifié à l'intéressée.

Fait à AUSSAC-VADALLE, le : 10/02/2026

Le Maire,

Gérard Liot



Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe qu'en application des dispositions du décret N° 65-29 du 11 Janvier 1965 modifié, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours, pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Ce recours peut être déposé sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr

Notifié le 11/02/2026
Signature de l'agent